Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 70 (1925)

Heft: 2

Artikel: Le défilé
Autor: Borel, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340877

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le défilé.

Privées depuis longtemps de spectacles militaires de grande envergure, nos populations sont venues en foules assister, l'automne dernier, aux défilés des 1^{re} et 2^e divisions.

Ces manifestations sont d'une haute portée civique, n'en déplaise aux mécontents qui veulent y voir seulement une journée perdue pour l'instruction des troupes. Elles constituent un moyen très efficace d'intéresser notre peuple à l'armée qu'il s'est donnée et de fortifier le lien unissant l'une à l'autre.

Leur importance militaire n'est pas moins indéniable surtout à cette époque où la tactique, diluant les formations, supprime tout sentiment de cohésion matérielle ; c'est l'unique occasion pour « l'homme dans le rang » de percevoir la grandeur du puissant organisme dont il fait partie, d'y puiser la confiance, l'esprit de corps et de solidarité, sans lesquels il n'est pas d'armée.

Enfin, la présence d'étrangers, officiers en mission ou simples spectateurs civils, confère à ces journées une signification politique à ne pas méconnaître. Rappelons-nous que la sauvegarde du pays ne repose pas uniquement sur les qualités effectives de notre armée, mais aussi beaucoup sur l'opinion qu'on se fait de notre force à l'étranger.

« La guerre ne s'apprend qu'à la guerre », prétendent ceux qui en firent l'expérience. Il est donc certain que les étrangers suivant nos manœuvres ont attribué moins d'importance à constater le degré de préparation tactique et matérielle des troupes qu'à juger de leur esprit et de l'autorité des chefs.

Or, pour des gens de métier, rien ne saurait mieux que le défilé, mettre en relief de façon saisissante ces facteurs essentiels de la valeur militaire.

Les solennités dont nous voulons parler ont-elles pleinement atteint ce triple but : civique, militaire et politique auquel elles devaient prétendre ? Quelques opinions recueillies dans des milieux divers, militaires et civils, suisses et étrangers, nous aideront peutêtre à répondre.

Le casque et la tenue grise donnaient aux troupes un aspect très moderne, incontestablement austère et guerrier, d'un effet puissant, rehaussé par l'éclat des baïonnettes et la tache vive des drapeaux.

L'infanterie produisit comme toujours cette impression de masses à laquelle nul n'est insensible. Toutefois les spectateurs, même les moins initiés aux choses militaires, ont pu constater des différences notables entre certaines unités.

Pour éviter sans doute de retomber dans les exagérations ridicules d'antan, on vit des chefs qui se crurent autorisés à ne pas exiger de leur troupe le pas cadencé réglementaire. Leurs hommes passèrent alors en foule amorphe, ployant les genoux, tête basse et regard vide. Les spectateurs, péniblement surpris, pensèrent : « chair à canons ! »

D'autres bataillons marchaient d'un pas nerveux, le jarret tendu, comme veut le règlement et, par contre-coup, ils allaient tête haute, regard clair, les armes régulièrement portées vibraient sur des alignements corrects de corps droits et de bras vivement balancés. La foule émotionnée pensa tout haut : « Belle troupe, force consciente et disciplinée! »

Il est donc fort sage, le règlement, puisqu'il suffit de l'appliquer pour obtenir de semblables effets.

Dans le flot pressé qui s'écoulait devant lui, le public a voué une attention particulière aux officiers subalternes, élite de notre jeunesse. Il faut reconnaître qu'en cette époque où la culture physique est en honneur, on s'attendait à trouver un plus grand souci d'élégance sportive chez ces jeunes hommes et de martiale fierté chez ces jeunes chefs.

S'appliquant, de façon touchante, à faire du pas cadencé comme de purs fantassins, les cyclistes, par ailleurs fort plaisants, ont prouvé leur excellent esprit mais aussi que le règlement n'a jamais entendu prescrire semblable allure à des hommes qui poussent des deux bras une bicyclette pesamment chargée.

Les mitrailleurs de plusieurs régiments ont paru autorisés

à déployer une large fantaisie qui n'ajoutait rien à la majesté de la cérémonie.

C'est ainsi que l'on vit une compagnie qui avait cru bon d'orner ses uniformes gris-verts de parements rouges, couleur cependant distinctive de l'artillerie.

Les mousquetons étaient diversement portés, certaines compagnies l'avaient dans le bras droit, d'autres en bandoulière, la plupart il est vrai et dans une division toutes les compagnies, le portèrent réglementairement sur l'épaule gauche. Ici encore il semble bien que le règlement a raison.

Dans plusieurs unités quelques hommes trottinaient gauchement derrière les charrettes; ce ne fut pas heureux; il est bien préférable de grouper tout le personnel en avant.

Le chargement hétéroclyte des charrettes n'était pas partout correctement recouvert de la bâche et cette omission regrettable fit parfois songer à une caravane de romanichels.

Les mitrailleurs attelés et l'artillerie ont causé quelque surprise car si l'on vit des conducteurs attentifs et bien en selle, des chevaux alignés et dans les traits, on ne put s'empêcher de remarquer, sur les voitures, des mitrailleurs et canonniers assis dans des attitudes qui non seulement présentaient peu d'uniformité mais souvent encore manquaient de dignité. On ne peut que souhaiter voir réapparaître les manifestations extérieures du remarquable esprit de corps dont ces armes s'enorgueillissaient naguère. Il semble que dans le cas particulier ce n'eût pas été très difficile pour des chefs ayant quelque autorité de faire comprendre à tous leurs hommes comment on peut être assis en conservant cependant une tenue de soldats.

Certaines batteries automobiles de forteresse l'ont bien prouvé en présentant leurs magnifiques canonniers uniformément campés sur les camions, dans une attitude de fiers soldats, qui plût infiniment.

En passant, sabre au fourreau, dans des formations de combat évidemment aussi adaptées à la tactique moderne que peu propices au défilé, la cavalerie a fait regretter le bon vieux temps d'avant-guerre où elle savait se présenter, sabre au clair, par pelotons successifs bien ordonnés. Si nos cavaliers doivent être encore capables à l'occasion de charger en plein galop, le sabre haut, on a quelque peine à comprendre pourquoi ils ne pourraient tirer le sabre pour défiler au trot cadencé. Il semble aussi que les évolutions simples en ordre serré doivent continuer à figurer dans le programme d'instruction équestre d'une arme qui entend être autre chose que de l'infanterie montée.

Le génie, à de rares exceptions près, a vraiment confirmé sa vieille bonne réputation, et l'on a pu voir les troupes sanitaires défiler d'une manière aussi correcte que les meilleures unités combattantes.

La responsabilité des fanfares dans le succès d'un défilé est grande, si l'on en juge par l'impression qu'ont produite les troupes passant aux sons de ces marches bien cadencées et à caractère national, dont s'est enrichi notre répertoire, au cours du service actif. On s'est d'autant plus étonné d'entendre encore tant de pas redoublés, sans saveur et d'une extrême banalité. Il faut bien dire aussi que les accents... forains des trompettes de cavalerie ont provoqué une hilarité qui n'était pas dans les effets à rechercher.

En résumé, ces très belles manifestations n'ont pas été exemptes d'imperfections sensibles même au profane. C'est peut-être la raison pour laquelle elles ne se sont pas constamment déroulées dans cette ambiance où le recueillement alterne avec l'enthousiasme et qui en marque le plein succès.

L'ignorer serait une erreur et c'est pourquoi il nous a paru utile d'en parler dans ce journal qui ne poursuit que le bien de notre armée. Les quelques lacunes signalées ne paraissent pas impossibles à combler si nous voulons que le défilé se justifie vraiment en inspirant à notre peuple : confiance ; à notre troupe : fierté ; à l'étranger : respect.

В..

